

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

SAINT DIE DES VOSGES le 17 septembre 2023

CLUBS PRESENTS :

ANOULD, BAINS LES BAINS, DOMFAING BRUYERES, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA BRESSE, LA HOUSIERE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, SAINT-DIE DES VOSGES, SAINTE MARGUERITE, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, TT des BALLONS, UZEMAIN, VITTEL et XONRUPT LONGEMER.

Soit 21 clubs sur 27 représentant 56 voix sur 78.

CLUBS EXCUSES :

DOMPAIRE, BEGNECOURT, VRTT MOYENMOUTIER.

CLUBS ABSENTS :

CHARMES VINCEY, NEUFCHATEAU, VAGNEY.

1 : BILAN MORAL 2022-2023 / Etienne ROBERT - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 18/09/2022 A THAON LES VOSGES

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette assemblée générale de délibérer. Je déclare donc ouverte l'assemblée générale Saint Dié.

Je remercie en particulier pour leur présence :

Mme Françoise LAPIQUE secrétaire générale de la FFTT représentant Mr Gilles ERB Président de la FFTT

Mr Philippe BOLMONT Vice-Président de la Ligue de Lorraine en charge du développement et représentant Mr Christophe PORTE Président de la LGETT.

Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs vosgiens et/ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce jour dominical.

Je tiens à présenter les excuses de :

Mr François VANNONSON Président du Conseil Départemental

Mr Bruno TOUSSAINT, Maire de SAINT DIE DES VOSGES représenté par Mr Mustafa GUGLU, adjoint aux sports.

Mr Denis LEMUHOT, Président du CDOS représenté par Mr Michel FEICHT

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 09 22 à THAON LES VOSGES

Approuvé à l'unanimité

Préambule au rapport moral

Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées pour notre discipline. Cette année nous avons été particulièrement touchés par le départ de Philippe BOURGEOIS qui était un membre actif et apprécié de notre comité depuis 2 ans.

En souvenir de ces chers disparus, et pour honorer leurs mémoires, nous allons nous lever et respecter une minute de silence.

Je vous remercie.

Bilan Moral

Cette saison confirme les signes de reprise constatés à notre dernière assemblée générale 2022 après les années difficiles que nous avons connues.

- Reprise au niveau du nombre de licenciés enregistrés

Augmentation de tous les types de licences

+ 31 licences traditionnelles

+24 licences loisir

+269 licences événementielles

- Reprise au niveau de la participation à nos diverses activités Pongistes.

- Reprise d'une dynamique positive des clubs qui repartent de l'avant si on se réfère par exemple au nombre de points comptabilisés dans le calcul de la bourse de développement qui passe de **1960** points en 2022 à **2398** points en 2023.

Tous ces points seront développés ultérieurement par nos responsables de Pôle.

A la fin de cette AG, nous remettrons des récompenses sous forme de chèques cadeaux aux pongistes vosgiens ayant au minimum disputés des finales lors des compétitions régionales et nationales. La liste des récipiendaires est importante (30 au total), signe également de la bonne santé et du niveau de performance de nos joueurs

Petite info au niveau des licences avec la possibilité de saisir des licences « découvertes »

Cette nouvelle licence, valable 1 mois gratuitement permet de découvrir la pratique du Tennis de Table dans le cadre d'un club. A l'issue d'un mois le pratiquant peut transformer cette licence découverte en licence Loisir ou compétition si le joueur rejoint un club.

Imprimé spécifique téléchargeable sur l'espace mon club

Evolution organisation CD88

Cette saison a vu la nouvelle organisation de notre comité se mettre en place.

Les trois pôles annoncés lors de la dernière AG 2022 ont été créés, et fonctionnent normalement. Ils possèdent une certaine autonomie ce qui doit augmenter la réactivité et l'efficacité de notre comité.

La mise en place de nouveaux outils de communication et d'échange est effective, et devrait après une période d'adaptation et de rodage renforcer le même axe de travail : réactivité efficacité.

La communication et les échanges CD / Clubs / Licenciés seront également impactés de façon positive par ces nouvelles dispositions.

D'un point de vue pratique on note au niveau diffusion de l'information :

Informations Pôle Gestion de l'activité : messages réguliers sur l'activité diffusés par Eric MATHIS. Gros travail de communication vers les clubs, retour positif des destinataires. Merci au rédacteur.

Lettre aux Clubs : environ 5 lettres / an. Informations plus générales sur tous les thèmes, lettre rédigée par un groupe de rédaction (Laurent DURAND, Eric MATHIS et Etienne ROBERT). Pour l'instant peu de retours.

Site CD88 hébergé sur le site LGETT : on y trouve toutes les informations administratives techniques et sportives (Règlements, Tarifs, Compte rendus...). Ce site doit être alimenté régulièrement par les 3 pôles on note globalement une nette amélioration.

Création d'une adresse mail « contact » : cette adresse « contact@cdtt88.fr » est mise en place et ne demande qu'à fonctionner à terme. Elle est diffusée à tous (Présidents de clubs, licenciés) et permet à tous de toucher la bonne personne et d'être sûr que sa demande sera traitée, (inscriptions...) ou qu'une réponse sera faite à ses questionnements.

Utilisation de la plateforme « ZOOM » : le CD a souscrit un abonnement à Zoom, ce qui permet notamment de réaliser des réunions en visioconférence. Ce dispositif permet sans limitation d'organiser des réunions intermédiaires du CD, des réunions de pôles, de préparer des organisations sportives...

Projets visioconférence 2023/2024 :

- Organisation de réunions CD / Clubs.
- Tirage au sort des tours de coupe des Vosges.

Malheureusement tout n'est pas rose, et la période inflationniste actuelle conduit à une réduction de nos aides et subventions, et il va falloir gérer les années qui viennent avec beaucoup de rigueur. Ainsi pour cette année nous avons constaté une baisse importante de la dotation contrat d'objectif du conseil Départemental soit 3831.80€ pour 2023 contre 4300€ en 2022.

Subvention ANS ex CNDS, nous avons touché 3700€ malgré un gros effort développement avec plus de 600 licences événementielles saisies, (dont 400 sur une action CD vers les scolaires de la vallée de la haute Moselle) l'année dernière nous avons perçus 3700 € bonifiés de 1000€).

Le dispositif d'aide Charte Sport du conseil Départemental qui soutient financièrement les investissements en petit matériel des clubs est passé de 4900€ en 2022 à 4160€ cette année.

Cette aide profite néanmoins aux clubs, la répartition se fait après avoir plafonné les montants demandés et en appliquant des critères imposés par le Conseil Départemental (zones prioritaires, abattement sur le matériel informatique et équipements joueurs (maillots...)).

Aide à la licence, le Département reconduit l'aide chèque ZAP de 10€ par licence traditionnelle, le dispositif a peu évolué depuis l'année dernière, une refonte de la procédure est prévue pour 2024/2025. Les cartes ZAP sont désormais saisies et valables du 1^{er} sept au 31 août de l'année suivante.

Le dispositif Pass'Sport de l'Etat (50€ par ayant droit), est confirmé pour 2023/2024.

La subvention d'aide au développement de la LGETT vers les CD a été versée, elle se monte à 1000€. Le comité a décidé de dénoncer la convention liée à cette aide pour 2023/2024 sachant que nos formations Initiateur de Club ne sont pas validées par la LGETT et de ce fait nous ne sommes plus éligibles pour cette aide.

Au niveau financier, cette année encore notre bilan est légèrement excédentaire, et l'objectif retour à l'équilibre de nos comptes qui était un objectif pour l'olympiade est en passe d'être réalisé.

Je rappelle que cet équilibre est tout de même précaire.

Pour terminer, je remercie très sincèrement toute l'équipe dirigeante du CD88, les présidents de commissions, et tous les membres pour le travail réalisé au cours de cette année.

Je remercie et félicite également les dirigeants de clubs qui en ces périodes difficiles et compliquées assurent la pérennité de notre sport.

Fin d'Olympiade

Nous entamons la dernière année de la mandature 2021/2024, et l'année prochaine un nouveau comité se mettra en place, il faut y penser dès maintenant, sachant qu'il est nécessaire de remplacer les départs et de renforcer notre structure

Merci de votre attention et bonne saison à tous les clubs et à tous les pongistes Vosgiens.

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

2 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

Avec la fusion de FRESSE SUR MOSELLE et RUPT SUR MOSELLE et la non ré-affiliation de REMIREMONT, nous avons perdu 2 clubs l'an dernier, passant de 29 à 27 clubs.

Cependant le nombre des licences a augmenté avec 1100 licenciés contre 1034 la saison dernière, soit 66 licences supplémentaires.

Légère hausse des licences promotionnelles (+18 soit 394 contre 376) et augmentation plus importante des licences traditionnelles (+48 soit 706 contre 658). Cependant, nous n'avons toujours pas atteint le total de licences d'avant COVID (près de 1400).

Les licences promotionnelles représentent toujours 36 % du total dans les Vosges. Notre effectif est à 19% féminin et comporte 47% de jeunes dont 41% de moins de 15 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 147 licenciés, ANOULD 105, ETIVAL 96, THAON CHENIMENIL 83, GOLBEY et THAON CHENIMENIL 72, Ces 6 clubs représentent 52% du total des licences et 23% pour les deux premiers.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD prend la tête avec 74 licences, suivi de SAINT DIE DES VOSGES 64, ETIVAL 63, THAON CHENIMENIL 50, VITTEL SAINT REMY 46, TT des BALLONS 44 et GOLBEY 43.

5 clubs sont en baisse d'effectif, SAINT DIE DES VOSGES -37, MIRECOURT -6, HADIGNY -5, BAINS LES BAINS -4 et MONTHUREUX SUR SAONE -1.

19 clubs sont en hausse dont ETIVAL +22, VITTEL SAINT REMY +20, GOLBEY et EPINAL tous 2 à +13, NEUFCHATEAU +12, TT des BALLONS +11 et THAON CHENIMENIL +10.

3 clubs sont à effectif constant.

	2021-2022	2022-2023	Variation
Clubs 88	29	27	- 2
Licences 88	1034 (36% promo)	1100 (36% promo)	- 16 (0 %)
Licences Filles CD88	18 %	19 %	+ 1 %
Licences - 18 CD88	49 %	47 %	- 2 %
Licences - 15 CD88	43 %	41 %	- 2 %
Réunions CD	6 + 2 commissions +	6 + 2 commissions	0

4 : PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE

Il n'y a pas eu de candidat déclaré en temps et en heure

5 : POLE GESTION DE L'ACTIVITE – COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN

Aides de clubs à l'arbitrage :

Les desideratas d'aides de clubs à l'arbitrage pour la saison 2023-2024 vous ont été distribués et seront envoyés aux clubs absents à l'AG. Veuillez cocher 3 choix sur la liste des compétitions proposées, les clubs ne retournant pas le formulaire seront nommés et convoqués d'office sur une épreuve où il manquera d'aides de clubs. Afin qu'il n'y ait pas de manquement sur une épreuve, les clubs recevront début octobre le tableau désignant chacun d'eux sur la compétition qui le concerne avec le lieu et la date. Ce tableau sera consultable sur le site du CD88 et vous recevrez un rappel au moins un mois à l'avance sur l'épreuve qui vous concerne.

Les clubs ne répondant pas à une convocation seront redevables d'une amende de 40€. Merci de retourner vos desideratas à Jean Pierre VOYEN pour le dimanche 02 octobre 2023 dernier délai.

Candidature JA : un appel à candidature a été distribué à tous les JA2 et JA3 présents à l'AG et sera envoyé par mail aux autres JA concernés, pour officier sur les compétitions départementales. Vos desideratas sont à retourner à Jean Pierre VOYEN pour le dimanche 02 octobre 2022 dernier délai.

Concernant les désignations des clubs d'aide à l'arbitrage et des JA sur les compétitions départementales de cette saison 2023/2024, elles seront en ligne sur internet sous forme d'un tableau. Vous trouverez ces infos début-mi-octobre sur le site de la LGETT en cliquant sur : LA LIGUE → Comités départementaux → CD88 → Arbitrage.

Infos importantes : Tous les membres de l'arbitrage (AR - JA1) qui se trouvaient en 3e année d'inactivité et qui n'ont pas participé aux colloques de l'arbitrage se verront radiés de la liste des cadres de l'arbitrage, ils devront suivre une nouvelle formation complète pour pouvoir officier. Cependant, pour les juges-arbitres en situation d'inactivité troisième année, la prestation sur une compétition organisée par la Ligue Grand Est évitera la radiation. Pour pouvoir officier, il faudra désormais avoir coché la case d'autorisation du contrôle d'honorabilité sur la licence.

Obligations des clubs : pour le championnat par équipes, obligation de posséder une équipe jeune pour les clubs évoluant en GE2 et plus haut, obligation d'avoir un JA1 en championnat à partir de GE3 et plus haut.

Formations : pour la saison 2022/2023, une formation d'arbitre de club (AC) a eu lieu à Vittel avec 4 candidats reçus; 4 candidats ont passé l'examen d'arbitre régional (AR), 3 reçus avec succès et 1 en attente de pratique ; 3 celui de juge arbitre 1^{er} degré (JA1), avec 2 reçus et 1 en attente de pratique; 1 candidat reçu pour l'examen de juge arbitre 3e degré (JA3) qui a également obtenu l'arbitre national (AN) ainsi que le formateur d'AR-JA1 (FO1).

Pour les formations d'arbitre de club (AC), se renseigner auprès de Eric MATHIS, formateur d'AC, AR, JA1.

Pour la saison 2023/2024, les premières formations d'AR, JA1 auront lieu les samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 à La Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE. Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site de la LGETT dans la rubrique: Formation/Emploi → Arbitrage → Calendrier et inscriptions.

Discipline : un jeune joueur a reçu cette saison 3 cartons jaunes pour mauvais comportement à la table. Un rappel à l'ordre a été fait auprès de celui-ci et de son président de club. Un joueur a écopé d'un carton rouge sur une compétition pour agressivité envers le corps arbitral. Le dossier a été instruit auprès de l'instance régionale de discipline (IRD).

Règlements : pas de nouvelles règles concernant le jeu pour cette saison.

UNATT: Lors du Congrès Fédéral de l'Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table qui s'est déroulé le 20 août dernier à Beaune, Michel FEICHT et moi-même avons été élus au sein du Comité Directeur.

Michel sera responsable des cadeaux pour les anniversaires des adhérents, tandis que moi je serai responsable de la boutique. J'ai d'ailleurs du matériel d'arbitrage à vous proposer notamment la nouvelle trousse de l'arbitre que je vous présenterai à l'issue de cette assemblée et j'ai également des bulletins d'adhésion pour les personnes qui désireraient nous rejoindre.

Remarque de René PARIS du club de SAINT DIE :

Les barèmes de frais kilométriques des fiches de dons du CD devront être mis à jour.

6 : POLE GESTION DE L'ACTIVITE – COMMISSION TECHNIQUE / Jérôme DOMBRAT

La commission technique a réuni les jeunes vosgiens sur 4 étapes à chaque période de vacances scolaires :

- à SAINT DIE à la Toussaint avec 20 participants
- à THIAVILLE à Noël avec 11 participants
- à BRUYERES aux vacances de février avec 25 participants
- à VITTEL en avril avec 25 participants

Cette année, ces stages sont reconduits :

- le 3 octobre 2023 à SAINT DIE
- le 27 décembre 2023 à THIAVILLE
- le 26 février 2024 à BRUYERES
- le 22 avril 2024 à THIAVILLE

Le but de ces stages est de permettre à tous les joueurs, de poussins à cadets, d'avoir la possibilité de rencontrer les autres jeunes en sortant du cadre de leur club, de leur apporter une approche différente de leurs entraînements mais aussi et surtout de dégager un groupe en vue des sélections en équipe des Vosges.

Nous participons depuis de nombreuses années et de manière assidue et régulière aux inter comités qui se sont déroulés les 10 et 11 Juin 2023 à Charleville Mézières.

Après une phase de poules où nous avons terminé 3ème sur 7, nous perdons au set-averages contre les Ardennes et finissons 8ème sur 14 équipes présentes.

Le bilan est positif car nous avons vu une vraie équipe avec de la combativité et de beaux matchs. Cependant, je déplore le fait de partir jouer cette compétition avec une équipe incomplète alors que les enfants, parents et clubs ont été prévenus dès la fin du championnat des Vosges.

Le souci se situe surtout dans les petites catégories.

Les prochains inter CD auront lieu les 22 et 23 Juin 2024 à Besançon.

D'autre part, pour continuer à façonner un groupe Vosges, nous envisageons de participer aux internationaux de Mulhouse en mai qui se déroulent en individuel. Le but étant de permettre à nos jeunes de se confronter à d'autres pays. Nous restons dans l'esprit des stages cohésions qui avaient lieu précédemment.

Notre département a toujours été formateur mais nous assistons à une baisse des effectifs de jeunes. On constate la même problématique dans de nombreux autres Comités.

Je remercie l'ensemble des clubs qui contribuent à l'épanouissement des jeunes, la mise à disposition des salles pour que les stages puissent se dérouler et surtout les joueurs pour leur investissement tout au long de l'année.

Merci également aux encadrants pour les stages et le coaching sur les différentes compétitions et aux bénévoles dans chaque club car c'est à chaque niveau que nous agissons pour la progression des joueurs vosgiens.

Merci donc à tous pour cette année 2022-2023 et je vous souhaite à tous une belle année sportive 2023-2024 en continuant à faire rayonner les Vosges.

7 : POLE GESTION DE L'ACTIVITE - COMMISSION SPORTIVE / Eric MATHIS

Ce n'était pas à moi de vous lire ce rapport de la saison écoulée. Malheureusement le destin en a décidé autrement. Philippe, une grande pensée pour toi.

Voici donc le rapport de la commission sportive.

Compétitions individuelles :

Challenges jeunes : 1^{er} tour 14 clubs, 132 joueurs, vainqueur ANOULD. +2 clubs + 46 joueurs / saison 2021 2022. 2^{ème} tour 14 clubs, 116 joueurs, vainqueur Anould CP. +1 club + 30 joueurs saison 2021 2022. 2^{ème} tour sur un grand WE lundi 08 mai, peut-être une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas fait mieux que le tour 1. Belle progression par rapport à la saison dernière.

Challenge Gérard Payeur : 17 clubs, 124 joueurs, vainqueur ANOULD. +1 club moins 2 inscrits. Stabilité sur 2 saisons.

Challenge Jacky Fischer Vétérans : 18 clubs, 66 joueurs, vainqueur ANOULD. + 3 clubs + 9 joueurs. Petite progression.

Championnat des Vosges Toutes Catégories : 12 Clubs, 133 joueurs. Moins 4 clubs + 22 joueurs. Dommage de la non-participation à cette épreuve de prestige de certains clubs. Les +22 inscrits cela est encourageant

Critérium fédéral : sur les quatre tours, niveau national, régional et départemental 192 joueurs inscrits pour 23 clubs. Le nombre de joueurs présents par tour Vosges. 102, 107, 110 et 122. Ce qui nous donne statistiquement + 16 inscrits, + 2 clubs. Et par tour, le nombre de joueurs présents, +16, +3, +12, +27. Bonne progression.

Finales départementales par classement : 20 clubs, 132 joueurs dont 39 non-inscrits au criterium fédéral. 36 qualifiés pour le tour Grand Est et 7 au tour France. Progression +1 club, + 30 joueurs et + 16 non CF. Bon bilan.

Compétitions par équipes :

Interclubs jeunes : 6 tours, 19 clubs, +9 / 63 équipes +34. 1^{er} ANOULD, 2^{ème} DOMPAIRE et 3^{ème} BEGNECOURT.

Statistiques pour vous montrer l'évolution.

1 T 8/4	25/9.
2 T 14/6	37/11.
3T 15/7	29/10.
4T 15/6	37/10.

5T 16/6 33/11.
6T 14/5 23/11.

Epreuve qui nous a donné le plus de satisfaction au niveau statistique. Continuez à inscrire vos jeunes.

Interclubs vétérans et féminins : 8 équipes vétérans + 5 saison dernière. Vainqueur ETIVAL.

2 équipes féminines + 2 / saison dernière. Vainqueur ETIVAL.

Il y a un plus par rapport à 2021 / 2022. Pour cette saison, nous avons programmé une date différente de ce qui se faisait habituellement, le 11 novembre depuis très longtemps. Suivant l'engouement pour le 09 mai 2024, nous maintiendrons ou pas cette épreuve, pour l'olympiade 2024/2028.

Coupe des Vosges : 28 équipes, + 3 / 17 clubs, +1.

Coupe principale : VITTEL bat ANOULD.

Coupe bis : ELOYES bat BALLONS DES HAUTES VOSGES.

Coupe ter : THAON CHENIMENIL bat THIAVILLE.

Stabilité d'une année à l'autre.

Championnat par équipe :

Tous niveaux de championnat confondus.

En septembre 2022 : 98 équipes Vosgiennes. +1

En janvier 2023 : 111 équipes Vosgiennes. +11

2023/2024 Septembre 117.

Pour info, en janvier 2020, avant COVID, 127 équipes. Si nous continuons sur cette dynamique, les 127 équipes de janvier 2020 devrait logiquement bientôt être atteint.

Nouveau club GERARDMER.

Ressenti :

Saison qui pour la commission sportive a été satisfaisante, dans son ensemble. Continuons tous à faire vivre le Ping dans notre département. Osons des objectifs encore plus intéressants. Défendons notre club, mais avant tout notre sport. La vie peut s'arrêter à n'importe quel moment.

Merci à vous. Merci Philippe.

Bonne saison à tous.

Question de Philippe LEMOINE du club de MIRECOURT : Avec le système des exempts en Coupe des Vosges, certaines équipes de GE4 peuvent ne faire qu'une rencontre puisqu'ils ne peuvent passer en Coupe Bis.

Réponse de Jean-Pierre VOYEN, responsable de la Coupe des Vosges : Il faut relire le règlement de la Coupe des Vosges, les GE4 peuvent descendre en coupe bis sauf à partir de la 1/2 finale.

Question de René PARIS du club de SAINT DIE : Les rencontres de Nationale ont lieu le samedi à 17 heures, cela risque de poser des problèmes pour les clubs ayant beaucoup d'équipes et une petite salle, et de provoquer beaucoup de reports de rencontres.

Réponse d'Éric MATHIS : La question sera posée à la Ligue qui est en charge du championnat par équipes.

8 : POLE DEVELOPPEMENT PROMOTION / Laurent DURAND

Composition du pôle : Laurent DURAND, Emilie SONNEFRAUD, Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT et Etienne ROBERT.

Point Licences : comme dit précédemment dans le rapport d'activité, le nombre de licences compétition et loisir est en légère hausse dans le département.

Animation des clubs et soutien du CD : cette année on compte 12 animations développement faites par 7 clubs, ANOULD, BALLONS DES HAUTES VOSGES, DOMFAING, EPINAL (6 actions), GOLBEY, SAINT DIE et VITTEL qui ont permis d'enregistrer 601 licences événementielles.

Le CD a été sollicité sur 2 animations, la première en partenariat avec BALLONS DES HAUTES VOSGES sur une semaine avec les écoles primaires de la vallée. La seconde plutôt axée sur du « Ping en extérieur » lors des 50 ans des foyers ruraux avec le club de BEGNECOURT. A cette occasion et grâce à une belle animation, nous avons enregistré une cinquantaine de licences événementielles qui seront comptabilisées pour la saison 2023-2024.

Bourse d'aide aux clubs : 24 clubs sur 27 ont rempli au moins 1 des 7 critères leur permettant de marquer des points. La valeur du point cette année était fixée à 1.04€.

Objectifs développement de la saison 2023-2024 :

Terminer la visite des clubs pour la fin de saison, il en reste 15 : ANOULD – BAINS LES BAINS – DOMFAING BRUYERES - ELOYES - ETIVAL - GOLBEY - HADIGNY LES VERRIERES - LA BOURGONCE - LA BRESSE – MONTHUREUX SUR SAONE - NEUFCHATEAU – SAINT DIE DES VOSGES – SAINTE MARGUERITE - VITTEL - XONRUPT.

Tenter d'organiser une table ronde des dirigeants en fin d'année sportive sous forme de visioconférence afin de créer un échange pour partager les expériences de développement au sein de différents clubs du département.

Répondre aux sollicitations des clubs pour leurs animations, soit en fournissant une aide en bénévoles, des récompenses ou du matériel avec pour objectif de faire des licences événementielles ou promotionnelles. Ces actions sont souvent tournées vers les écoles ou les nouveaux publics.

En fin d'année sportive un mail d'un nouveau genre à destination des clubs a été mis en place. Intitulé « Courrier du CD88 », son objectif est de donner un accès plus simple aux informations diffusées sur le site du CD88 par le biais de liens direct. Le rythme choisi par le comité de rédaction (Etienne ROBERT, Eric MATHIS et Laurent DURAND) sera de 5 à 6 par année sportive. Merci de nous faire des retours sur l'utilité de ce genre de diffusion ainsi que sur les contenus que vous voudriez y voir évoqués.

Remarque de René PARIS du club de SAINT DIE : le Président du CD ne se représentera pas, le travail principal du pôle sera de trouver des candidats pour le CD pour continuer à fonctionner, notamment lors des rencontres de clubs en visioconférence en fin de saison sportive.

9 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION

Point financier :

Le trésorier informe les représentants des clubs présents que comme chaque année, il leur a été remis à leur arrivée à l'AG, les documents financiers détaillés de l'exercice 2022-2023, Bilan, Comptes Analytiques et le Budget Prévisionnel 2023-2024.

Il précise que cet exercice a connu une activité sportive normale et que toutes les compétitions ont pu se dérouler.

Une fois précisé tous ces éléments, le trésorier débute la présentation des comptes financiers arrêtés au **30/06/2023**.

Compte de Résultat issu de la comptabilité générale

CDTT VOSGES			
en €	30/06/2023	30/06/2022	Variation
<i>Produits d'exploitation</i>	25 480	22 948	+ 2 532
<i>Charges d'exploitation</i>	24 178	20 417	+ 4041
Résultat d'exploitation	1 322	2 531	- 1 209
Résultat financier	578	193	+ 385
Résultat exceptionnel	- 619	- 352	- 267
RESULTAT NET	1 262	2 372	- 1 110

On constate sur ce tableau une augmentation des produits + 2 532€ et des charges + 4 041€ d'exploitation. Une hausse du résultat financier + 385€ et du résultat exceptionnel négatif - 267€.

Les chiffres des deux tableaux ci-dessous issus de la comptabilité générale permettent de comprendre la constitution du résultat de l'exercice et de le comparer à celui de l'exercice précédent.

CHARGES		30/06/2023	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
26 350,00	24 898,62	0,00	26 350,00	26 160,31
Différence	- 1 451,38	+ 1 261,69	Différence	- 189,69

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2021-2022	2022-2023		2021-2022	2022-2023
20 817,91	24 898,62		23 189,56	26 160,31
Différence	+ 4 080,71	- 1 109,96	Différence	+ 2 970,75

Résultat 2021-2022 : + 2 371,65 €

Cet exercice se solde par un excédent de **1 261,69€** légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent **2 371,65€**. Un total des produits en hausse + **2 970,75 €** et des charges en hausse + **4 080,71€**, soit une variation de **- 1 109,96**. Un exercice proche de l'équilibre.

Compte de Résultat Analytique

Ensuite le trésorier commente les chiffres enregistrés dans le **Compte de résultat Analytique** suivant les trois tableaux ci-dessous. Il propose de s'attarder uniquement sur le réalisé de l'exercice 2022-2023 suivant les 5 axes et les postes les plus importants :

Intitulé	Débit	Crédit	Solde 30/06/2023	Solde 30/06/2022
BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT	24 898,62	26 160,31	1 261,69	2 371,65
INS : INSTITUTIONNEL	1 943,37	16 156,50	14 213,13	13 722,65
ADM : ADMINISTRATION	1 332,49	730,86	- 601,63	- 767,15
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	10 764,26	9 272,95	- 1 491,31	- 900,10
DVP : DEVELOPPEMENT	6 473,80	0,00	- 6 473,80	- 6 446,16
TEC : TECHNIQUE	4 381,70	0,00	- 4 384,70	- 3 257,59

Intitulé	Débit	Crédit	Solde 30/06/2023	Solde 30/06/2022
INS : INSTITUTIONNEL	1 943,37	16 156,50	14 213,13	13 722,65
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1 654,58	0,00	- 1 654,58	- 1 138,63
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	261,29	0,00	- 261,29	- 75,00
REPRESENTATION DU COMITE	27,50	0,00	- 27,50	- 305,12
AFFILIATIONS ET LICENCES	0,00	6 446,50	6 446,50	5 841,40
SUBVENTIONS	0,00	9 710,00	9 710,00	9 400,00
ADM : ADMINISTRATION	1 332,49	730,86	- 601,63	- 767,15
SIEGE	1 034,83	51,00	- 983,83	- 462,12
SERVICES EXTERIEURS	180,86	67,38	- 113,48	- 169,96
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	612,48	+ 612,48	+ 192,96
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	116,80	0,00	- 116,80	- 327,43

Intitulé	Débit	Crédit	Solde 30/06/2023	Solde 30/06/2022
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	10 764,26	9 272,95	- 1 491,31	- 900,10
FONCTIONNEMENT	1 416,50	0,00	- 1 416,50	- 618,50
COMPETITIONS	8 897,76	9 192,95	+ 295,19	- 283,60
FORMATIONS	450,00	0,00	- 450,00	- 35,00
DIVERS	0,00	80,00	+ 80,00	+ 37,00
DVP : DEVELOPPEMENT	6 473,80	0,00	- 6 473,80	- 6 446,16
FONCTIONNEMENT	68,74	0,00	- 68,74	- 82,71
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	4 076,35	0,00	- 4 076,35	- 4254,50
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 328,71	0,00	- 2 378,71	- 2108,95
TEC : TECHNIQUE	4 384,70	0,00	- 4 384,70	- 3 257,59
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	-0,00	-133,00
STAGES	1 655,50	0,00	- 1 655,50	- 1 000,05
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	782,00	0,00	- 782,00	- 768,00
SORTIES NATIONALES	1 947,20	0,00	- 1 947,20	- 1 336,54

- **Institutionnel (INS)**

Le total des charges de cet axe **16 156,50€** représente 64% des recettes du budget de fonctionnement. Les affiliations, licences et la cotisation départementale 6 446,50€ : 45% de l'institutionnel et les subventions 9 710€ : 65%. Le total des charges 1 943,37€ est faible.

- **Administration (ADM)**

Les charges administratives **1 332,49€** sont maîtrisées et les quelques recettes atteignent **730,86€**.

- **Activité Sportive et Arbitrage (ASA)**

Le total des charges de l'activité sportive s'élève à **10 764,26€** pour des recettes à **9 272,95€** soit un déficit de **- 1 491,31€** supérieur à celui de l'année précédente **- 900,11€**. Les compétitions, championnat par équipes inclus, sont légèrement excédentaires **+ 295,19€**. Pour mémoire, la recette du championnat par équipes est de **3 686€**.

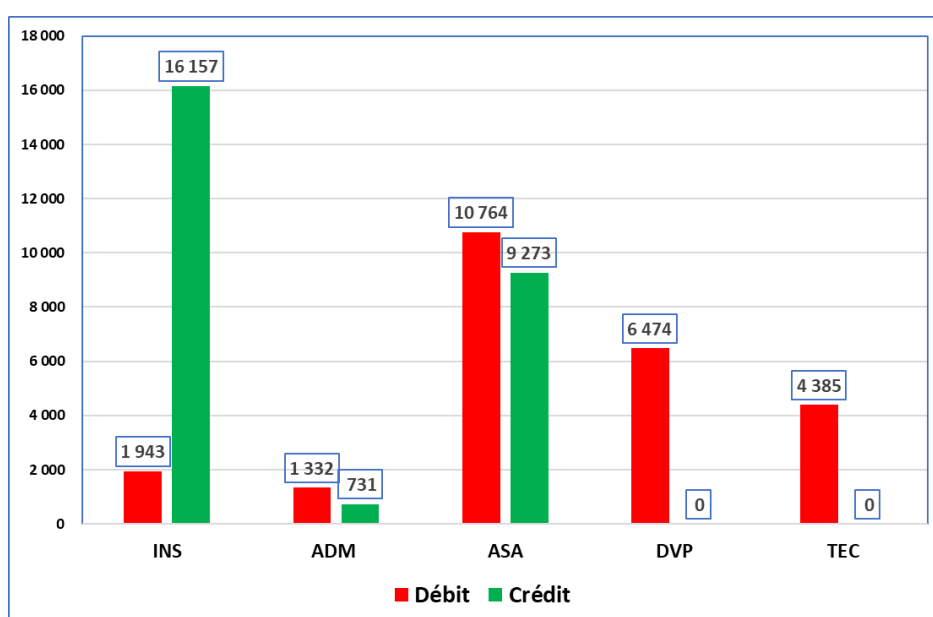
- **Développement (DVP)**

Cet axe n'enregistre que des charges pour un total de **6 473,80€** contre **6 446,16€** à l'exercice précédent. Ce sont essentiellement les actions et aides vers les clubs, visites, actions spécifiques, partenariat, aide aux licences PBM mais aussi les animations scolaires et la maintenance du site internet.

- **Technique (TEC)**

Cet axe enregistre les charges d'organisation des stages gratuits, les aides aux joueurs mais aussi le coût raisonnable de **1 947,20€** de la sortie des équipes Vosges aux Inter-CD à CHARLEVILLE MEZIERES. Un total débit de **4 384,70€** contre **3 257,59€** l'année dernière.

Le graphique suivant permet de constater le rapport entre les charges et produits par axe. On peut voir l'importance des produits institutionnels au regard de faibles charges. Des charges administratives faibles et l'activité sportive et arbitrage presque à l'équilibre.



Le Bilan

ACTIF			PASSIF		
Actif Immobilisé	15€	0,03%	Capitaux Permanents	36 598€	77,10%
Actif Circulant	47 475€	99,97%	Dettes	10 892€	22,90%
TOTAL	47 490€	100 %	TOTAL	47 490€	100%

Le total du Bilan est égal à **47 490€** en hausse. Pour mémoire, il était égal à **44 930,33€** au **30/06/2022**. Un **Actif Immobilisé** réduit à 15€ de parts sociales. L'**Actif Circulant** représente 99,97%.

Au **Passif**, les **Fonds Associatifs** à **36 598€** sont à un niveau satisfaisant et représentent 77,10% du total Bilan. Les **Dettes** à court et moyen terme s'élèvent à **10 892€**, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (bourses, licences promos chèques sport).

ACTIF	Net en €	PASSIF	Net en €
Matériels sportifs, bureau, informatique	0	Fonds associatifs	35 336
Autres valeurs immobilisées	15	Résultat	+ 1262
Actif immobilisé	15	Capitaux propres	36 598
Clubs, autres créances	4 541	Clubs, autres débiteurs	2 722
Produits à recevoir	1 805	Charges à payer	6 072
Disponibilités	41 129	Autres dettes	2 098
Actif circulant	47 475	Dettes	10 892
Total général	47 490	Total général	47 490

Le trésorier informe que tous les matériels sportifs, de bureau et informatiques sont totalement amortis, il n'y a eu aucun investissement depuis plus de 5 ans. Les disponibilités en banque à **41 429€**.

Evolution des disponibilités

	Solde au 01/07/2022	CUMUL DEBIT	CUMUL CREDIT	SOLDE au 30/06/2023
CC CREDIT MUTUEL	487,86	99 401,99	98 865,18	536,81
LIVRET A CREDIT MUTUEL	38 514,32	77 692,80	37,100,00	40 592,80
TOTAUX	39 002,18	177 094,79	135 965,18	41 129,61

Un niveau des disponibilités très satisfaisant en légère hausse.

Situation des Clubs

CLUBS	30/06/2023		17/09/2023	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
AVOIRS	11	2 206,11€	11	3 948,31€
DETTES	16	3 218,98€	15	1 644,58 €
A Zéro	0	0,00 €	2	0,00 €
Solde Balance SPID	27	1 012,87 €	28	- 2 303,73€

Au **30 juin 2023**, la dette globale de **16** clubs sur 27 s'élève à **3 218,98€** et les avoirs de **11** clubs à **2 206,11€**, aucun club n'a un solde à zéro. Le solde de la balance SPID à **1 012,87€**.

Au **17/09**, date de cette AG, le solde de la balance est égal à **- 2 303,73€**. 15 clubs sont débiteurs pour un montant global de **1 644,58€** et 11 clubs sont créditeurs pour un montant de **3 948,31€**.

Les chiffres enregistrés dans SPID le 1^{er} juillet correspondent aux différentes aides financières et à la perception de la cotisation départementale sur les licences.

Le trésorier termine la présentation des comptes par le tableau récapitulatif des aides attribuées aux clubs.

Aides financières aux clubs

- **Bourse**
-- 25 clubs ont perçu une bourse pour un total de **2 500,00€** suite aux actions réalisées au cours de l'exercice. Les clubs ont perçu entre 267,00€ et 2,00€.
- **Aides sur les licences promos P/B/M**
-- 21 clubs en ont bénéficié de l'aide pour 226 licenciés : **1 491,60€**
- **Actions spécifiques et de partenariat** : 3 clubs : **1 150,00€**
- **Aides à la formation AC, AR, JA1, JA3** : 11 pour **450,00€**
- **Aides aux joueurs** : **730,00€**
- **Récompenses compétitions, joueurs** : **600,00€**

Total des aides du Comité : 6 921,60€

Cotisation départementale perçu : 1 805,00€

Il fait remarquer le montant important **6 921,60€** des aides versées aux clubs qui représentent à elles seules **28%** des charges de fonctionnement. Il ajoute que le montant de la cotisation départementale calculée sur le nombre de licences arrêté au 30/06/2023 s'élève cette année à **1 805€**. Il rappelle qu'elle avait été suspendue pendant la crise COVID et que cette année sans cette cotisation, l'exercice se solderait par un déficit.

A la fin de la présentation des comptes de l'exercice, le bilan et les comptes de résultat sont soumis au vote pour approbation.

Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Rapport de la vérification des comptes du
Comité des Vosges de Tennis de table

Suite à l'indisponibilité de Philippe LEMOINE et avec son accord écrit, en vertu du mandat qui m'a été confiée, j'ai procédé en date du 15 Septembre 2023 à la vérification de comptes du Comité des Vosges de Tennis de Table, arrêtés au 30 juin 2023.

La séance s'est déroulée au domicile du trésorier, Dominique THIRION.

J'ai passé en revue les comptes de l'exercice et après différents pointages avec contrôle des pièces justificatives, je peux affirmer que la comptabilité est comme à son habitude tenue avec rigueur, clarté et exactitude.

Je remercie le trésorier pour toutes les explications et tous les renseignements qu'il m'a obligeamment donnés.

En conclusion, je propose d'approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés et je remercie Dominique THIRION pour l'accueil qu'il m'a réservé.

Les FORGES, le 16 Septembre 2023

La vérificatrice aux comptes

Véronique MATHIS



Le Budget Prévisionnel

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du réalisé 2022-2023. Le budget prévisionnel 2023-2024 est un budget réaliste qui s'élève à 27 200€ contre 26 350€ en 2022-2023.

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT	27 200	27 200	0
INS : INSTITUTIONNEL	2 450	16 030	13 580
ADM : ADMINISTRATION	980	800	- 180
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	10 920	10 370	- 550
DVP : DEVELOPPEMENT	6 750	0	- 6 750
TEC : TECHNIQUE	6 100	0	- 6 100

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
INS : INSTITUTIONNEL	2 450	16 030	13 580
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1850	0	- 1850
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	300	0	- 300
REPRESENTATION DU COMITE	300	0	- 300
AFFILIATIONS ET LICENCES	0	7 000	7 000
SUBVENTIONS	0	9 030	9 030
ADM : ADMINISTRATION	980	800	- 180
SIEGE	800	100	- 700
SERVICES EXTERIEURS	180	100	- 80
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	600	600
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	0

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	10 920	10 370	- 550
FONCTIONNEMENT	1 220	0	- 1 220
COMPETITIONS	9 200	10 190	990
FORMATIONS	500	0	- 500
DIVERS	0	180	180
DVP : DEVELOPPEMENT	6 750	0	- 6 750
FONCTIONNEMENT	100	0	- 100
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	4 300	0	- 4 300
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 350	0	- 2 350
TEC : TECHNIQUE	6 100	0	- 6 100
FONCTIONNEMENT	100	0	- 100
STAGES	2 000	0	- 2 000
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	1 000	0	- 1 000
SORTIES NATIONALES	3 000	0	- 3 000

Il présente ensuite le tableau analytique de ventilation des comptes suivant les 4 axes retenus et pour chacun des axes le solde entre recette et produits (débit-crédit) des différentes rubriques. Il ajoute que l'axe Institutionnelle est le plus important en matière de recettes et représente près de 50% du Budget. L'axe activité sportive et arbitrage est prévu légèrement excédentaire + 500€, les trois autres axes (Administration, Développement et Technique) sont débiteurs.

Question de René PARIS du club de SAINT DIE :

René PARIS revient comme chaque année sur le montant de 3000€, qu'il estime insuffisant, attribué au poste sorties nationales des équipes Vosges et qui ne permet pas d'envisager plusieurs sorties. Le trésorier lui répond et rappelle que la sortie de deux équipes aux Inter-CD n'a coûté que **1 947,20€**. Il ajoute qu'il s'agit d'un prévisionnel et que pour chacune des sorties proposées au cours de l'exercice par le responsable technique, un budget sera estimé. C'est ce qui est prévu avec une sortie d'une voire deux équipes à une compétition à MULHOUSE et qu'il sera toujours possible d'accorder un hors budget pour une dépense justifiée, qui plus est si la sortie des joueurs présente un intérêt sportif et technique.

René PARIS est satisfait de la réponse du trésorier et informe l'assemblée qu'il votera le Budget prévisionnel de l'exercice 203-2024.

Question de Thierry CHARRIER Président du club d'ANOULD :

Thierry CHARRIER a constaté au cours des compétitions que beaucoup de filets et de marqueurs du CD étaient en mauvais état et qu'il serait peut-être opportun d'investir. Le trésorier lui répond en sa qualité de responsable du matériel. Il précise qu'au départ les filets ont été contrôlés mais ensuite ils ont circulé entre les clubs et que ce problème ne lui a pas été signalé. Il ajoute que les matériels sont contrôlés au moment de l'installation mais qu'au moment du rangement c'est moins vrai. Enfin le trésorier ajoute qu'il a en stock des filets et marqueurs en bon état qui pourront être mis en circulation avant d'en acheter des nouveaux. Pour info, un fichier de suivi de tous les matériels du CD a été mis en place par Éric Mathis. Ce fichier actualisé à chaque mouvement permet de savoir à tout moment où se trouve les matériels.

Aucune autre question n'étant posée, le Trésorier conclut sa présentation en demandant l'approbation du Budget Prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

10 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée dans les délais.

11 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

Mr Mustafa GUGLU, Adjoint aux sports de SAINT DIE DES VOSGES :

J'ai été ravi d'être avec vous aujourd'hui et on a l'habitude d'accueillir des assemblées générales de tous sports, notamment des Comités, en sachant qu'on sait accueillir, l'année dernière on a accueilli les championnats de France vétérans de tennis de table qui s'est très très bien déroulé. On sait accueillir des championnats de ce type et c'est un réel plaisir pour nous, bien sûr c'est, à travers ces championnats, pouvoir promouvoir la ville de SAINT DIE DES VOSGES et le territoire en même temps. Concernant les subventions, vous avez annoncé qu'effectivement il y a des baisses de subventions de certains organismes mais sachez que la ville de SAINT DIE n'a pas baissé les subventions, elles sont restées stables depuis trois ans, pour soutenir toutes les associations, les clubs, afin qu'ils puissent poursuivre leur activité correctement. Et en plus, ce qui peut donner des idées

dans d'autres villes, on essaie d'accompagner les clubs autour de chèque Déodat, somme de 20 donnée aux moins de 18 ans, mise en place également depuis l'an dernier pour les étudiants qui sont sur la ville, et également pour les plus de 65 ans. Dans la période d'après COVID, c'était pour permettre que certaines catégories de population puissent accéder facilement aux offres sportives. Avec l'inflation, le cout de certaines licences augmente donc ça permet un coup de pouce pour adhérer plus facilement dans différents clubs de la ville. Il y a aussi le côté arbitrage, étant donné que je suis moi-même arbitre mais dans un autre domaine, cela me tient à cœur. C'est vrai que l'arbitrage est très important, notamment le respect, j'ai entendu que certains joueurs ne respectent pas l'arbitre, c'est vrai, je suis dans le monde du football et j'ai failli arrêter cette année, on m'a convaincu de continuer mais ce n'est pas facile donc je pense qu'il faut qu'il y ait une information qui passe aux joueurs que l'arbitre est un être humain, qu'il peut se tromper, mais la problématique c'est aussi de connaître les règles sur le bout des doigts car souvent les joueurs ne les connaissent pas, et c'est pour cela qu'il y a des contestations. Au tennis de table cela doit être un peu plus souple, j'ai suivi quelques arbitres et cela se passait mieux qu'au football. Voilà ce que je voulais dire.

Merci à tous d'être venus à SAINT DIE DES VOSGES, profitez de la belle vue que vous avez du haut de la tour de la liberté et aujourd'hui, étant donné qu'il y a la braderie, si vous avez le temps après cette assemblée générale, le beau temps est là en plus, vous pourrez en profiter. Merci encore de votre venue et peut être qu'on se rencontrera à une prochaine occasion, merci beaucoup.

Mr Philippe BOLMONT, Vice-Président de la Ligue Grand Est :

Bonjour à ceux que je n'aurais pas eu le plaisir de saluer personnellement. Tout d'abord je dois vous présenter les excuses de Christophe PORTE que vous aviez convié à ces travaux mais qui, pour des raisons sérieuses est à MALMÖ, donc il m'a demandé de le représenter et de représenter la Ligue à sa place. Félicitations à vous tous pour le travail accompli cette saison, je pense que l'activité des clubs ne se voit pas uniquement par le bilan financier, même si c'est un bon indicateur. J'ai eu le plaisir de fréquenter des salles à l'occasion des Interclubs jeunes qui, à mon avis, est une compétition géniale, son succès est là pour le prouver. On y trouve tout, de la confrontation pour des débutants, on y trouve de la formation à l'arbitrage aussi. René qui gérait la table d'arbitrage avec Philippe ne laissait rien passer sur le retour des fiches de parties avec de l'éducation, c'est un travail de fond très important, nécessaire, le dynamisme entre les gamins et la convivialité aussi puisque les enfants copinaient et s'envoyaient ensuite des messages sur leurs portables pour échanger sur leurs résultats. J'ai trouvé ça vraiment génial et ça a donné à mon sens beaucoup de cohésion au niveau du département. Je tenais absolument à signaler ce fait là. Je vais commencer par quelques informations à vous transmettre parmi celles qui n'auraient pas été citées encore par les différents intervenants. Tout d'abord la Ligue du Grand Est cherche des organisateurs pour le critérium fédéral.

Les autres points à souligner concernant les dispositifs administratifs, le dispositif du Pass Sport, Etienne en a parlé je ne reviendrai pas dessus.

La licence découverte, je pense que tout le monde a compris que c'était un service très utile qui permet notamment de prendre les coordonnées des gens qui fréquenteraient le club et qui décideraient d'y rester jusqu'à la fin de saison, la licence peut se transformer facilement en licence loisir ou compétition.

La licenciation de toutes les personnes qui rentrent dans votre salle est primordiale, tant d'un point de vue moral que sécuritaire et réglementaire et éventuellement d'un point de vue solidaire pour l'ensemble de notre activité, avec des avantages pour vos licenciés, le Club Avantage FFFT accessible depuis l'onglet « mon compte FFFT » à tout licencié et qui lui permet de bénéficier de réductions tout au long de l'année dans de multiples enseignes si son adresse mail est renseignée sur sa licence.

La dématérialisation des services de la ligue est de plus en plus utilisée, plus de la moitié des clubs y ont recours et cela facilite leur gestion. Il y a des prélèvements automatiques périodiques et en cas de difficulté financière, ne pas oublier de la signaler aux services de la Ligue pour qu'on puisse différer le prélèvement.

L'Assemblée Générale de la Ligue a été déplacée par rapport au 1er calendrier diffusé. L'AG de la Ligue aura bien lieu le samedi 11 novembre (et non le dimanche 12) à la Maison Régionale des

Sports, à TOMBLAINE. Nous comptons sur votre mobilisation aussi nombreuse qu'aujourd'hui. Les compétitions régionales prévues le 11 sont ainsi déplacées au 12.

Les colloques de l'arbitrage ont déjà eu lieu, une formation d'AR et JA1 est prévue fin octobre.

Pour les formations techniques, la formation Initiateur de Club, est mise en place en proximité par les Comités Départementaux, ce qui ne veut pas dire que la Ligue ne peut pas intervenir pour compléter ou organiser une visioconférence s'il y a beaucoup de candidats émergents de plusieurs territoires.

Concernant la formation professionnelle BPJEPS Tennis de Table, la session actuelle se clôturera fin décembre. La nouvelle session débutera en septembre 2024, les inscriptions devraient débuter en avril. Pensez à en parler autour de vous, c'est une belle opportunité pour des jeunes passionnés et des clubs grâce à la voie de l'alternance.

Reprise du championnat par équipes territorial la semaine du 18 septembre. S'il y a beaucoup de reports de rencontres, c'est que l'on tient à ce qu'elles aient lieu véritablement et qu'elles ne soient pas annulées ou se terminent par des forfaits. Ce qui compte avant tout c'est de faire jouer et d'essayer de trouver des arrangements entre clubs.

Le critérium fédéral est toujours la compétition individuelle de référence, et il est possible de s'inscrire toute la saison pour les tours suivants. Gardez donc l'information affichée dans vos clubs toute l'année et parlez-en à vos joueurs.

Les grandes manifestations en 2023/2024 Nous avons d'ores et déjà eu le grand plaisir d'organiser les Euro Mini Champ's fin août à SCHILTIGHEIM ! Suivront les Internationaux Jeunes du Grand Est, les 16 et 17 décembre à PONT A MOUSSON, les Internationaux de France Jeunes (WTT Youth), du 22 au 28 avril à METZ, le 4ème tour de Critérium Fédéral N1, du 5 au 7 avril à PONT A MOUSSON.

Cette année, le Grand Est comptera 4 équipes féminines en Championnat PRO : 3 équipes en Pro A Dames : METZ TT, Championne de France en titre, ETIVAL ASRTT et SCHILTIGHEIM SU TT. Viennent s'ajouter les filles du TT NEUVES MAISOUSNS en Pro B Dames. N'hésitez pas à aller assister à ces rencontres et à en faire la promotion au sein de votre club.

La Ligue du Grand Est Tennis de Table a lancé la 6 me édition de son challenge Rentr'O Ping. Il s'agit d'un challenge de recrutement sur les nouveaux licenciés promotionnels et traditionnels Poussins et Benjamins sur la période comprise entre le 1er juillet et le 1er novembre. Les 8 premiers clubs du Challenge, avec au minimum deux clubs de moins de 60 licenciés, seront récompensés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, en bons d'achat, mini-tables et kits baby-Ping.

La Ligue met en place de nombreuses actions de développement dont vous pouvez bénéficier telles que le dispositif d'Accompagnement des Clubs, le club de THAON CHENIMENIL en a bénéficié l'an dernier et je vous laisserai en échange avec son Président.

Les Formations Flash qui ne concernent pas que la technique, mais peuvent concerner des problématiques de développement et leur avantage c'est qu'elles ne durent que deux heures, y compris en visioconférences même si l'idéal est de pouvoir échanger de vive voix et de procéder à des démonstrations. Vous avez une problématique, on essaie de vous construire une formation sur le sujet et on vient intervenir, et vous invitez les clubs environnants pour que la formation serve au plus grand nombre.

Le Ping Santé Grand Est permet à des clubs d'accueillir dans leur salle des personnes en situation de soins et qui peuvent bénéficier avec une licence loisir de séances particulières avec des personnes formées.

Le dispositif Ping à l'école qui fonctionne bien, n'hésitez pas à nous contacter si vous en avez besoin. Le Ping en entreprise, une entreprise du secteur de Remiremont nous a sollicité pour qu'on lui organise une prestation. Ces séances clé en main pour les collaborateurs de l'entreprise sont payantes et ne sont pas là uniquement pour fournir des services mais servent aussi à trouver des ressources et on en profite pour faire la promotion de l'association sportive de tennis de table qui se situe à proximité.

Pour toutes ces actions, les services de la Ligue sont à votre entière disposition afin de vous accompagner dans votre développement et la diversification de vos activités. N'hésitez pas à les contacter. La Ligue a également proposé de signer des conventions de développement avec chaque Comité Départemental afin de les accompagner dans cette thématique de développement, et plus particulièrement dans les domaines de la formation, de la détection et du recrutement. Pensez donc à

prendre contact avec votre CD lorsque vous souhaitez mettre en place une action en lien avec ces thématiques. Sans oublier notre nouveau dispositif qui vise à faciliter la création de clubs en zone blanche, en non-concurrence avec un club à proximité, déjà activé à 3 reprises et que nous espérons encore avoir l'occasion de mettre en place.

Premier défi : nouvelle compétition loisir La Ligue du Grand Est de Tennis de Table relancera son nouveau format de compétition individuelle, réservé aux licenciés loisirs, pour cette saison. Si la saison de lancement était plus timide qu'espéré, nous souhaitons néanmoins laisser du temps à ce nouveau concept pour s'installer et trouver son public. N'hésitez pas à parler de Premier Défi aux licenciés loisirs dans votre club, cette nouvelle compétition est faite pour eux ! Vous recevrez ultérieurement une communication à ce sujet, avec les modalités de déroulement pour la saison qui débute.

Offre 50/50 Crédit Mutuel : le Crédit Mutuel est partenaire de la LGETT depuis de nombreuses années. A ce titre, il existe une offre préférentielle pour les clubs de la Ligue et leurs licenciés, présentée sur le flyer qui vous a été remis, pour toute ouverture de nouveau compte chez Crédit Mutuel, un licencié FFTT se verra créditer de 50€, si son club possède un compte chez Crédit Mutuel, le club se verra également crédité de 50€ N'hésitez donc pas à informer vos licenciés de l'existence de cette offre !

Merci pour votre attention et bon courage pour cette nouvelle saison, en espérant voir de nouvelles têtes pour épauler le comité.

Mr Gilles ERB, Président de la FFTT (vidéo) :

Chers amis, si j'ai tenu à participer à votre assemblée générale, c'est pour vous remercier d'avoir contribué aux bons chiffres de licenciation 2022-2023 puisque nous avons comptabilisé 211042 licenciés, soit le deuxième meilleur chiffre de notre histoire. C'est une satisfaction collective qui mérite tous nos applaudissements. J'ai également souhaité vous informer des six priorités fédérales pour l'année à venir. Première priorité, nous voulons créer les conditions d'une hausse de licenciation pour établir un nouveau record de licenciés. Pour cela, nous recommandons de diversifier les façons de jouer et les lieux de pratique pour attirer d'autres profils de joueurs. Il faudra aussi ouvrir largement les portes des clubs, déployer la diversité de l'offre sportive et donner envie de rejoindre la famille du Ping. En deuxième priorité, nous avons l'ambition de performer aux grandes compétitions internationales et tout particulièrement aux jeux olympiques de Paris en 2024, avec nos deux très très belles équipes de France. Elles auront besoin de tous vos encouragements et ce sera assurément une très belle promotion pour le tennis de table. D'ailleurs nous devons d'ores et déjà nous organiser pour accueillir dans les clubs le flux de nouveaux adhérents dans le sillage de ces jeux olympiques. Troisième priorité, nous souhaitons accompagner de façon plus étroite les Comités et les Ligues pour optimiser leurs ressources humaines et financières, mais aussi les Clubs qui sont au plus près des licenciés. La formation et l'emploi seront sans doute une des clés de la réussite. En complément des conventions FFTT – Territoires et du PSF, nous soutiendrons cette saison des clubs aux projets ambitieux, qui formeront ainsi un réseau. En effet, nous voulons accompagner les clubs et développer leur offre sportive pour encore mieux attirer, accueillir, et fidéliser les pratiquants. Quatrième priorité, nous serons attentifs à faire évoluer l'image de la fédération pour renforcer notre attractivité. Dans cette optique, nous réfléchissons à faire évoluer l'identité fédérale, son logo, ainsi que le site Internet. Un des enjeux de cette nouvelle marque fédérale sera de séduire de nouveaux partenaires et bien sûr de nouveaux publics. Cinquième priorité, nous avons à cœur d'organiser des compétitions internationales en France, de faire évoluer le championnat Pro et de rénover nos compétitions pour mettre un coup d'arrêt à la baisse continue de nos licenciés compétiteurs. En ce sens, nous souhaitons recruter un directeur sportif. Sixième priorité, nous voulons réussir la transformation de la gouvernance de la Fédération pour qu'elle soit en conformité avec la nouvelle loi sur la démocratisation du sport du 2 mars 2022. Il nous paraît aussi important de poursuivre la structuration de la Fédération et notamment du système d'information pour faciliter les relations entre les Clubs, les Comités, les Ligues et la Fédération. Au-delà de ces priorités, permettez-moi de partager avec vous trois enjeux qui méritent tout notre attention. D'abord la réduction de l'impact de notre activité pongiste sur le dérèglement climatique. Ensuite, la progression de la pratique féminine qui doit augmenter significativement grâce à une mobilisation énergique de tous. Et enfin, l'arrêt de la baisse

du nombre de Clubs, en ce sens nous avons le devoir de valoriser l'engagement bénévole par exemple à travers la création de la licence Dirigeant. Plusieurs temps forts rythmeront cette saison qui s'annonce pour le moins exceptionnelle, les championnats d'Europe par équipes à Malmö du 10 au 17 septembre 2023, mais aussi l'assemblée générale de la Fédération le 9 décembre 2023 à la maison du handball, qui sera suivie de la première édition des trophées du Ping. Ensuite les championnats du monde par équipes à Busan, en Corée du 16 au 25 février 2024. Et enfin un congrès fédéral avant l'été 2024 et vraisemblablement à la Pentecôte. Mais surtout, cette saison se conclura par les jeux olympiques et je compte sur vous pour faire vivre les jeux à tous vos licenciés, partout en France, en organisant des manifestations exceptionnelles aux couleurs olympiques. Chers amis, la Fédération est à votre service pour vous accompagner vers une formidable saison 2023-2024, riche en satisfactions associatives et sportives. Je vous souhaite une très belle assemblée générale, une saison palpitante, et je vous dis à bientôt, et surtout, vive le tennis de table.

Mme Françoise LAPICQUE, Secrétaire Générale de la FFTT :

Je voudrais remercier le comité des Vosges pour son implication forte sur un certain nombre d'événements et pour la hausse des licenciés. On a pratiquement retrouvé ici les chiffres d'avant COVID, avec une modification du paysage puisqu'on a un peu moins de licences compétition, nettement moins de licences loisirs mais beaucoup de licences événementielles que les saisons précédentes. Notre souhait est que toutes les personnes sensibilisées aux nombreux événements que vous avez organisés aient un impact fort sur les clubs. Et je n'en doute pas car les jeux olympiques vont impulser de manière forte sur la prise de licences. On a déjà beaucoup plus de licences que l'an dernier à même date, je pense que l'effet LEBRUN n'y est pas étranger. Vous avez sûrement tous suivi avec intérêt les championnats d'Europe à MALMÖ, là où sont les présidents de la Ligue et de la Fédération, puisque nos deux équipes de France y sont en bronze, c'est un événement exceptionnel d'avoir la même année deux équipes en même temps sur le podium. Et des filles du Grand Est font partie de l'équipe féminine. La hausse des licenciés est quelque chose d'important, c'est pour cela que la diversification des pratiques est à prendre vraiment en compte, le Ping en extérieur en particulier. Cela a l'intérêt d'aller se montrer à l'extérieur, des QR codes sont fournis pour inciter les gens en extérieur à rejoindre d'autres joueurs. Charge aux clubs d'aller y chercher des publics et leur proposer de jouer dans de meilleures conditions. Il existe aussi le Ping en réalité virtuelle, qui permet d'avoir les mêmes sensations qu'en jeu normal mais qui permet de jouer à n'importe quelle heure. Faites-en la promotion. Bon courage pour accueillir tous les nouveaux pratiquants dans les clubs. Au-delà de cela, on cherche aussi de nouveaux bénévoles, il faut susciter des vocations, en particulier auprès des féminines, qui sont trop peu nombreuses, y compris dans la salle aujourd'hui. On parle de changement de gouvernance, le Président souhaite qu'aux prochaines élections ou les clubs voteront pour la première fois, il faudra que le Conseil Fédéral soit à parité exacte. Cela va être difficile mais si pour la Fédération c'est l'an prochain, pour les Ligues, les Comités et les Clubs, pour tout le monde, ce sera en 2028. Essayez d'amorcer le mouvement, cela ne va pas se faire en un an. Cela va poser des problèmes puisque notre sport est à 85% masculin. Cela va poser des problèmes mais c'est une décision de l'Etat et on est obligé d'obéir à l'Etat. Trouvez des bénévoles féminines. Je vais m'arrêter là, en vous remerciant pour tous les efforts qui sont faits dans les Vosges, et vous féliciter pour la tenue de cette assemblée générale, avec les très nombreuses questions posées montrent le dynamisme du comité.

Mr Jérôme DOMBRAT, Président du club de SAINT DIE DES VOSGES :

Merci d'être venus à SAINT DIE pour l'assemblée générale du Comité Départemental. Je vous convie à partager le verre de l'amitié.

L'Assemblée se clôture à 12 heures 30.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Etienne ROBERT
